

# CONTRATS D'APPRENTISSAGE

## Gestion des avoirs

À partir du 1<sup>er</sup> février 2024

MAJ - Janvier 2024

### Les 3 étapes clés de la gestion des avoirs avec les Organismes gestionnaires :

1

Constructys émet **une facture proforma d'avoir et un relevé de détails** et la transmet à l'Organisme gestionnaire.

2

L'Organisme gestionnaire transmet à Constructys la **facture d'avoir**.

3

Constructys **déduit automatiquement** le montant de l'avoir du reste à payer sur les dossiers en cours.

 **Besoin d'information ?**

Contactez votre conseiller Constructys



**Constructys**  
Votre partenaire compétences